

LA TRADITION

TRADITIONS POPULAIRES

DE L'ILLE-ET-VILAINE

JEAN SIMON DANS LE PARADIS

I



Les enfants des familles bretonnes sont généralement nombreux, aussi malgré leur amour pour leurs bruyères et leurs clochers à jour, se voient-ils souvent contraints d'aller loin de chez eux, gagner leur vie.

C'est pourquoi l'aîné des onze enfants de la mère Simon, du village du Val-du-Himboul, dans la commune de Pléchâtel, quitta, à l'âge de dix ans, la maison paternelle pour laisser

sa part de pain à ses frères et sœurs.

Sa mère ne put lui donner que quatre sous, lorsqu'elle l'embrassa au moment des adieux. Il s'en alla vers le pays de France, et sur son chemin rencontra un vieillard qui semblait mourir de besoin.

Jean, — c'était le nom de baptême de l'enfant, — avait bon cœur, aussi donna-t-il un de ses sous au pauvre homme.

Un peu plus loin, il en rencontra un second, aussi misérable que le premier, auquel il fit la même aumône.

Enfin, toujours en continuant sa route, il vit un malheureu éclopé, dont les os perçaient la peau, qui implora sa charité.

Encore plus apitoyé sur le sort de ce dernier que sur ce-

lui des deus autres, il lui donna les deus sous qui lui restaient.

Une fois sans argent, il se demanda comment il allait se procurer son prochain repas. Dieu eut sans doute pitié de lui, car un fermier, sur sa bonne mine, consentit à le prendre chez lui, pour garder ses troupeaus moyennant la nourriture et le logement.

Il y resta trois ans. Ayant grandi et s'étant fortifié, il trouva à se placer comme valet de ferme au salaire de dix écus par an. Seulement, ses vêtements étant usés, il employa ses gages à en acheter d'autres.

Souvent le breton pensait à son pays et se disait :

— Puisque je ne puis faire d'économies en voyageant, pourquoi ne pas retourner au village ? Là, maintenant que je sais travailler la terre, soigner et conduire les chevaux, je gagnerai ma vie tout aussi bien qu'ici.

La tentation devint tellement forte, qu'un jour il prit son bâton et son bissac, pour aller revoir le pays de ses rêves.

(A suivre)

ADOLFE ORAIN.

TRADITIONNISME DE LA BELGIQUE

(SUITE)

LES JEUS

(Fin)

Le Saut de Mouton (al' pocheie). — On trace une ligne sur le sol et on compte une certaine distance (un bon pied) à partir de cette ligne. A cette distance on place un *joueur courbé*, tout le monde saute au-dessus de lui, mais on doit commencer le saut *en deçà* de la ligne.

Lorsque tout le monde a sauté, on éloigne le joueur courbé, encore une fois d'un bon pied, et on continue les sauts.

Lorsqu'on a atteint 3 fois la mesure (3 pieds) on peut alors sauter *au delà* de la ligne avant de prendre son élan pour franchir le mouton, et ainsi de suite.

Sous un bois de pins, semés sans doute par le vent dans la terre restée inculte depuis le miracle, ce polissoir placé au centre d'un cirque de pierres (les gerbes suivant les dires traditionnels) a « failli » plusieurs fois déjà aller rejoindre et grossir le tas des cailloux nécessaires aux routes.

Jusqu'ici le propriétaire du sol et les gens des environs ont respecté cette pierre curieuse, polissoir fixe à huit rainures.

La croyance naïve qui, enveloppant le « chillou », l'entoure de vénération et de crainte, a sauvé de la destruction l'œuvre poétique du grand thaumaturge, ou pour mieux dire l'un des plus rares polissoirs fixes de la France.

Ainsi les légendes si souvent raillées, considérées comme inutiles ou dérisoires, sont-elles invisibles gardiennes des monuments à peine définis des hommes préceltiques

JACQUES ROUGÉ.

TRADITIONS POPULAIRES

DE LILLE-ET-VILAINE

JEAN SIMON DANS LE PARADIS

(Fin)

II

Le voyageur fut bien surpris de rencontrer, presque à son départ, assis au pied d'un calvaire, les trois pauvres qu'il avait assistés jadis.

Eus aussi, reconnurent le petit breton et lui crièrent :

— Viens ici, Jean Simon.

Celui-ci s'approcha d'eus, et le plus âgé lui dit :

— Tu as eu pitié de notre misère, et tu es resté honnête, aussi nous allons te récompenser. Moi, pour commencer, je t'offre un violon qui a le pouvoir de faire danser, malgré elles, les personnes qui voudraient te nuire ou même empêcher tes desseins.

— Moi, continua le second mendiant, je te donne un arc et des flèches avec lesquels tu pourras tuer tout le gibier que tu voudras.

Quand vint le tour de l'éclopé, Jean le vit se lever, puis saisir sur ses épaules un sac qu'il lui tendit en disant :

— Prends ce sac dans lequel tu pourras faire entrer, par tes seules paroles, tout ce que tu voudras.

Ceci fait, les trois hommes disparurent comme par enchantement, et sans que le voyageur eût le temps de les remercier ni de leur demander qui ils étaient.

III

Continuant sa route, le breton traversa une bourgade et se trouva au milieu d'une noce pour laquelle un dîner, de plus de trois cents couverts, avait été servi.

L'odeur des mets appétissants, rappelèrent au pauvre garçon qu'il n'avait pas mangé depuis plus de douze heures.

— Si j'essayais le pouvoir de mon sac, pensa-t-il, l'un de ces beaux pains dorés et un poulet rôti me feraient grand bien assurément. Il restera toujours plus de victuailles qu'il n'en faut pour les invités. Puis, il y a aussi, sans doute, comme cela se fait chez nous, la part des pauvres et je peu, sans honte, me ranger dans la catégorie de ces derniers.

Il ouvrit son sac en disant :

— Qu'un pain blanc et un poulet rôti entrent dans mon sac.

Aussitôt les deux choses désirées glissèrent dans la profondeur du sac.

Mais les cuisiniers s'aperçurent de la disparition du pain et du poulet, et poursuivirent le voyageur. Celui-ci, se voyant sur le point d'être rejoint, se mit à jouer du violon, et cuisiniers et marmitons exécutèrent des entrechats et des danses de toutes sortes. Cela dura si longtemps, si longtemps, que les malheureux danseurs, n'en pouvant plus, demandèrent grâce.

— Nous jurons, disaient-ils, de te laisser tranquille, mais cesse de jouer.

Jean consentit, et alla s'asseoir au pied d'un chêne, où il mordit à belles dents dans son pain et son poulet, pendant que les cuisiniers retournaient à leurs fourneaux.

Comme il terminait son repas, il aperçut, dans un buis-

son, un merle blanc qui sifflait. Saisissant son arc et sa flèche, il ajusta l'oiseau qui tomba mort dans une aubépine.

Un muletier, marchand de sel, de passage sur la route, qui avait assisté à la mort de l'oiseau, se précipita dans les broussailles pour s'en emparer. Le musicien voyant cela, reprit son violon et fit danser, non seulement le muletier dans les épines, mais aussi les mules qui, en secouant leurs sacs de sel le répandaient sur la route.

— Grâce ! grâce ! s'écria le muletier, tu vas me ruiner si je perds ma marchandise. Tiens, voilà ton oiseau, laisse-moi m'en aller !

Le voyageur mit son violon sous son bras, et se dirigea vers son village où il arriva bientôt.

IV

La mère Simon fut bien heureuse de revoir son gars, et toute la famille se paya une bosse de rire en écoutant le récit des aventures arrivées à Jean.

On le fit jouer du violon à seule fin de danser pour se divertir et aussi pour faire se trémousser les vieilles malgré elles. Les garçons allèrent à la chasse, et tuèrent tout le gibier qu'ils rencontrèrent. Le produit de la chasse fut vendu au marché de Bain, et l'aisance régna là où la misère avait élu domicile si longtemps.

Lorsque les gens des seigneurs du pays, voulurent les empêcher de chasser, Jean les fit tant et tant danser qu'ils les laissèrent agir à leur guise.

On l'accusa bien d'avoir fait entrer dans son sac nombre de poules de ses voisins ; mais comme les preuves faisaient défaut, l'on supposa aussi que peut-être elles avaient été mangées par les renards, « renard à deus pattes », disaient les jaloux.

La famille Simon s'enrichit jusqu'au jour où le fils aîné rendit son âme à Dieu. Ce fut alors une vraie désolation, car le violon avait disparu, la flèche n'atteignait plus le gibier et le sac avait servi de linceul au mort.

V

Lorsque Jean Simon se présenta à la porte du Paradis, saint Pierre le regarda fixement et lui dit :

— Mon ami, tu n'as pas toujours été honnête : tu as fait entrer dans ton sac trop de choses qui ne t'appartiennent pas. Il te faudra donc aller expier tes méfaits au purgatoire. Un jour, peut-être, te sera-t-il permis d'entrer au ciel.

Ce langage ne faisait pas l'affaire de notre rusé breton, qui profitant de ce que la porte du Paradis fut ouverte, à deus battants, pour y laisser entrer un saint homme de curé de campagne, y jeta son sac.

— Que je sois à l'instant dans mon sac ! s'écria-t-il, et, en effet, quand il mit le nez hors de sa poche, comme il l'appelait communément, il se trouva au milieu des bienheureux.

Plusieurs saints voulurent le mettre dehors, mais il avait eu la précaution d'emporter son violon avec lui, et il joua des airs tellement entraînants qu'aussitôt tout le paradis fût en liesse.

Jusque-là aucun violoneu n'était encore entré dans le ciel, par la raison que les musiciens aiment trop à boire, et qu'à leur mort, ils s'en vont droit en enfer.

Aussi, ce fut une joie dans le ciel, d'avoir un joueur de violon pour faire danser toutes ces âmes qui s'ennuyaient de n'entendre que les trompettes des anges ; sainte Cécile, avec sa harpe, vint se placer à côté du musicien et le bal commença. Jusqu'à saint Nicolas, qui prétendait qu'étant trop las, il ne danserait pas, et qui entra en cadence comme les autres. Il les fit même rire aux larmes par ses gambades désordonnées.

Comme on ne voulut pas se priver d'un joueur de violon aussi habile, Jean Simon garda sa place dans le céleste séjour.

ADOLFE ORAIN.
